



LE LIGNON

RÉNOVATION IMMEUBLES D'HABITATION HBM

Genève - GE

Maître de l'ouvrage

Fondation HBM Camille Martin
p.a. Secrétariat des fondations
Immobilières de Droit Public / SFIDP
Rue Gourgas 23Bis
1205 Genève

Architectes

Acau
Atelier Coopératif
d'Architecture et d'Urbanisme
Boulevard des Promenades 20
1227 Carouge

Collaborateurs:
Antoine Dellenbach
Nino Della Luce
Jean-François Aubert
Carlos Rosende

Ingénieurs civils

Budry & Quayzin SA
Avenue du Lignon 36
1219 Le Lignon

Bureaux techniques

Ventilation:
Hirt Dominique
Rue des Noirettes 34
1227 Carouge

Sanitaire:
Schumacher Ingénierie SA
Rue de Chantepoulet 13
1201 Genève

Electricité:
MAB-Ingénierie SA
Route de Montfleury 46
1214 Vernier

Gestion des déchets:
Ecoservices SA
Rue de Veyrier 9bis
1227 Carouge

Coordonnées

Avenue du Lignon 59-62 et 67-73
1219 Le Lignon

Conception 2002

Réalisation 2003 - 2010

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain
(total Cité) : 280'000 m²
Coût total : 17'380'000.-
Nombre d'appartements: 226
dont 22 duplex
Nombre de niveaux : R+15



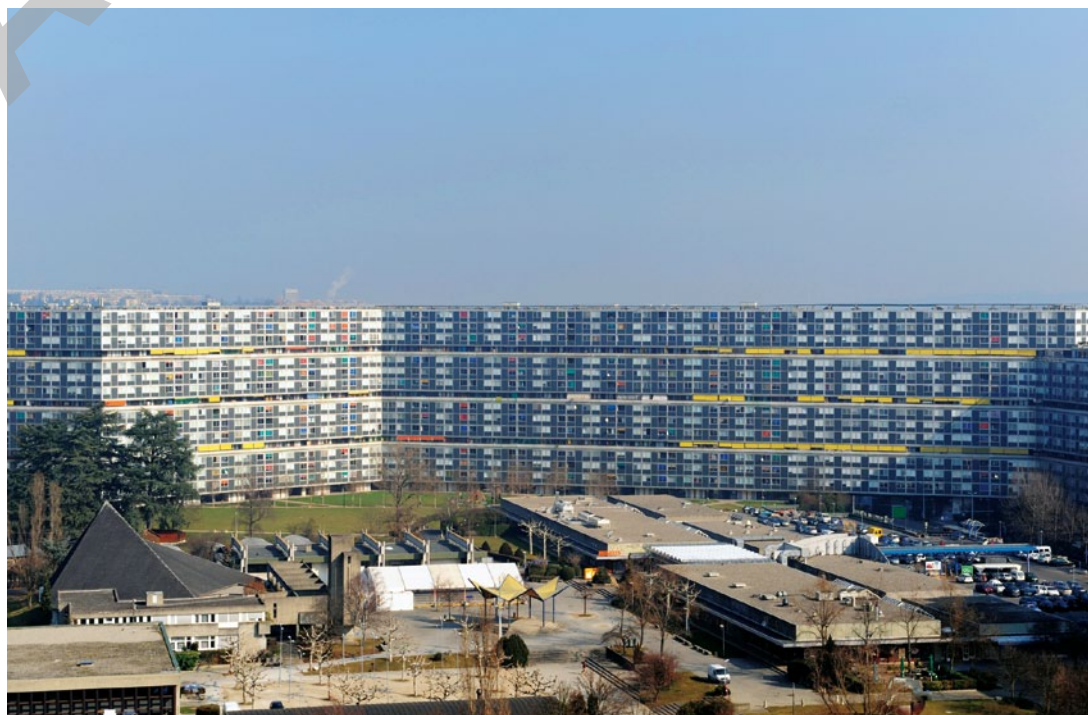
HISTORIQUE / SITUATION

Ensemble audacieux. Les immeubles constituent des éléments de la Cité du Lignon, sur la Commune de Vernier. Cet ensemble urbanistique novateur et homogène a été construit entre 1963 et 1971, sur une ancienne plaine agricole de 280'000 m², dans un méandre du Rhône, à 5 km seulement du centre de la ville de Genève.

Les architectes de l'époque, dirigés par Georges Addor, ont imaginé une nouvelle cité aux lignes futuristes, un empilement de modules formant un bâtiment d'un seul tenant, une ligne brisée de 1'065 mètres.

Le complexe du Lignon devenait ainsi le plus long bâtiment du monde, et aussi le plus grand immeuble de Suisse, par sa superficie.

De loin, on aperçoit ses deux tours de 26 et 30 étages, la cité culmine à 91 mètres de hauteur. Elle compte 2'780 appartements et accueille près de 6'800 habitants. Son succès et sa réussite sont dus à son cadre unique au bord du Rhône, à la qualité de vie offerte par les nombreux services sur le site (transports publics, école, centre commercial, piscine, restaurants) et à la commodité des appartements traversants, donnant à chaque foyer la double orientation, sans aucune construction limitant la vue et lui permettant ainsi de profiter au maximum du soleil.





La densité d'habitation devait se rapprocher le plus possible de 1, c'est à dire: 1 m² de surface de plancher = 1 m² de terrain. Cette volonté politique, avant-gardiste pour l'époque, a contribué à sauvegarder le territoire, le sol étant rare à Genève.

Ce programme remarquable par son gigantisme, par sa mixité de population et par l'autonomie de son fonctionnement en collectivité font du Lignon une cité résolument tournée vers l'avenir et près de cinquante ans après sa construction, la Ville de Genève l'a classée à l'inventaire de ses monuments.

PROGRAMME / PROJET

Rénovation intérieure et transformations lourdes.

Désireux d'enrayer la dégradation générale intérieure des logements, le Maître de l'ouvrage a mis à l'étude des solutions de rénovation pour des appartements qui, jusqu'ici, n'avaient pas ou très peu été entretenus. L'opération concerne 226 appartements, au nombre desquels il faut compter 22 duplex nouvellement créés. L'ensemble se développe sur 15 niveaux et le programme prévoyait par ailleurs le maintien des locataires dans les logements durant toutes les phases de travaux.

Dès lors, le choix d'une rénovation totale des appartements s'est imposé, seules les façades n'étant pas traitées, à l'exception des stores, toiles de tentes et fermetures des loggias, car relevant d'un concept plus général, concernant l'ensemble des propriétaires des immeubles.

Les appartements de 2 pièces non-traversants, situés au-dessus du principal accès routier de la cité, cumulaient des nuisances importantes, dépréciant l'intérêt pour la location de tels logements. Cette situation engendrait un taux de rotation exagéré et des dégradations amplifiées. Pour apporter une solution à ce problème, ces appartements ont fait l'objet d'une transformation lourde de grande ampleur, permettant de créer des 6 pièces en duplex, par réunion de 3 logements. En utilisant la caractéristique originale d'un niveau de coursive tous les quatre étages, une nouvelle conception d'accès est déterminée de part et d'autre du couloir donnant sur le séjour-cuisine. Les chambres à coucher et leurs locaux sanitaires respectifs sont de cette manière distribués une fois au-dessus et une fois au-dessous.

L'ensemble de l'intervention, qui comprend aussi le remplacement des ascenseurs et la rénovation des cages d'escaliers et halls communs, s'est effectuée en procédant par rocades provisoires successives des logements, après rénovation préalable de certains d'entre-eux.

